

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	35 (1945)
<b>Heft:</b>	2
<b>Rubrik:</b>	Une question à nos lecteurs

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Notes de folklore fribourgeois.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

#### *Le guet de Broc (Gruyère).*

Broc possède un veilleur de nuit, qui commence sa tournée à onze heures du soir et la poursuit jusqu'à la pointe du jour. A certains endroits se trouve une montre qu'il doit remonter à une heure déterminée, au cours de sa ronde nocturne, ce qui permet de vérifier s'il s'acquitte exactement de ses fonctions. La même mesure de contrôle existait à Estavayer-le-Lac où le guet a été supprimé au début de cette guerre.

Autrefois, le guet de Broc chantait, après avoir annoncé l'heure :



Guet, bon guet, il a son-né mi-nuit, mi-nuit il a son-né.

Le mot «guet» était prononcé *dyé*, comme de bien entendu, et l'on changeait à chaque heure le chiffre : il a sonné un' heur'..., deux heur', etc.

#### *Bénédiction des fontaines.*

A Murist (Broye), en faisant la procession des Rogations, le

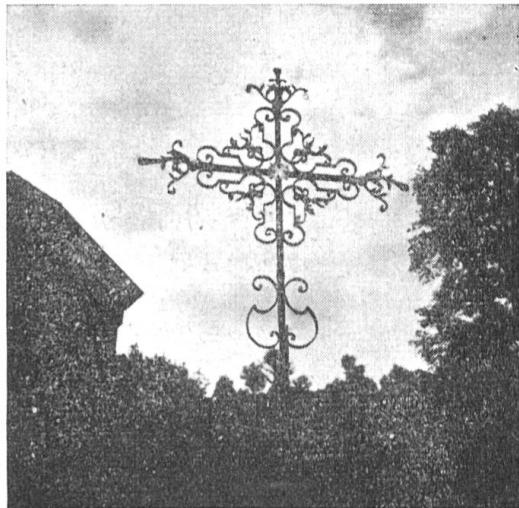


Photo F.-X. Brodard.

Croix de Rogations à La Roche.

prêtre bénit au passage les fontaines devant les maisons. Ces fontaines sont pour la circonstance ornées de géraniums.

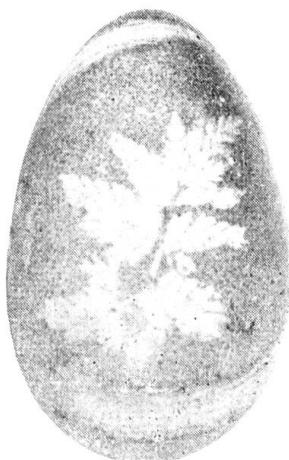
#### **Une question à nos lecteurs.**

Il a paru dans la partie allemande de notre revue (N° 1, 1945, p. 8-9) un article indiquant le procédé utilisé par les enfants en Westphalie pour graver certains dessins sur des pommes,

en collant sur le fruit encore attaché à l'arbre, une feuille de papier dans laquelle on a découpé le dessin désiré. Le soleil, en pénétrant par les découpures ainsi faites, imprime sur le fruit les lettres ou figures découpées par l'enfant.

La Rédaction de notre Revue serait très reconnaissante à ses lecteurs de lui indiquer les procédés semblables qui leur seraient connus, soit pour la Suisse, soit pour d'autres pays. Il y aurait lieu d'indiquer non seulement les coutumes et procédés ayant trait à la coloration de fruits sur l'arbre, mais aussi à la coloration d'autres objets: œufs, objets en bois, étoffes, ustensiles, etc. Il est à remarquer qu'il s'agit uniquement de coloration au moyen de «chablons», de pochoirs laissant à nu les parties à colorier ou à teindre, et cachant les parties qui ne doivent pas recevoir de couleur. On pourra consulter à ce propos le N° 3\*/4\* de 1944 (pages 70\*-71\*), où est décrite la façon de colorier les œufs de Pâques dans la Broye fribourgeoise. Il y a donc lieu d'indiquer également les procédés de coloration au moyen d'herbes, de cire, de cailloux fixés à certains endroits de l'objet à colorier, pour y former des dessins. Voir les figures ci-dessous.

#### Œufs de Pâques.



Tchécoslovaquie, Prague.

On a obtenu ces dessins en recouvrant de cire certaines parties de l'œuf. La cire empêche la couleur de se fixer, et l'on voit sur l'œuf les traits blancs qu'elle a causés.

Suisse, Aarau.

(Œuf colorié au moyen de feuilles de fougères et de bandes de papier formant «chablon» ou pochoir. Ces parties laissées à nu par le pochoir ont été teintes en brun au moyen de pelures d'oignons.

Pour une bonne description, la Rédaction offre une récompense de Fr. 5.—. Elle dit d'avance un cordial merci à tous ceux qui voudront bien répondre à cette question. — Adressez vos réponses, s.v.p., à M. Dr. P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle.